



APPEL À CANDIDATURE 2018-2020 ATELIERS-LOGEMENTS SUR LE SITE BAINS D'HUILE À CLERMONT-FERRAND

1 – PRÉSENTATION DU CONTEXTE

Au cœur d'une aire urbaine de plus de 450 000 habitants, la ville de Clermont-Ferrand est une capitale économique, universitaire, culturelle et sportive. Elle est ainsi la 5^{ème} ville en termes de population de la région Auvergne-Rhône-Alpes et offre un cadre naturel et patrimonial remarquable.

Clermont-Ferrand place la culture au centre de son projet de territoire. Elle est dotée de grands opérateurs culturels (la Comédie de Clermont-Ferrand – scène nationale, l'Orchestre régional d'Auvergne, la Coopérative de Mai, le FRAC Auvergne...) et de manifestations d'envergure (festival international du court-métrage, Europavox, Vidéoformes, les Contre-plongées...) qui maillent et rythment la vie artistique et culturelle de la ville.

Dans le domaine des arts plastiques, la Ville souhaite soutenir les artistes de l'agglomération tout au long de leur parcours, de leur formation à la circulation de leurs œuvres. Elle s'appuie pour se faire sur les lieux de diffusion (le FRAC Auvergne, La Tôlerie, l'Hôtel Fontfreyde – centre photographique, la salle Gaillard, la Chapelle de l'Oratoire...), les lieux de formation et de production (École Supérieure d'Art de Clermont Métropole, les Ateliers, Artistes en résidence...) et les manifestations (festival Vidéoformes, les Arts en Balade...).

2- LES ATELIERS-LOGEMENTS BAINS D'HUILE

Pour offrir des espaces de production sur son territoire, la Ville de Clermont-Ferrand a conclu en 2014 un partenariat avec le bailleur social Ophis dans le cadre de l'opération urbaine de requalification du quartier Le Port – Saint Genès. Dans cet ensemble de 25 logements, 3 logements supplémentaires ont été construits disposant chacun d'une partie habitation et d'une partie atelier.

Ces ateliers-logements ont vocation à offrir aux artistes en voie de professionnalisation, et ne bénéficiant pas déjà d'un espace de travail, un cadre leur permettant de conduire leurs recherches dans un contexte économique et matériel propice. La location repose sur des baux de 3 ans, qui seront entièrement renouvelés au 1^{er} janvier 2018, pour la période 2018-2020.

Une visite de ces espaces est prévue lundi 17 juillet 2017 à 14h (sur inscription au 04 73 42 63 50), en présence des 3 premiers artistes à avoir bénéficié de ce dispositif de la Ville.

3- DESCRIPTION DES 3 ATELIERS-LOGEMENTS

Ces trois ateliers-logements sont situés sur le site Bains d'huile au 18 rue de l'Oratoire, en centre-ville. Une convention d'occupation sera établie entre la Ville de Clermont-Ferrand et chaque artiste.

Descriptif des 3 ateliers-logements :

Atelier-logement n°1 (81826)

T2

Surface atelier rez-de-chaussée : 51,70 m²

Surface habitable 1er étage : 50,50 m²

Loyer (avec participation financière de la ville) : 306,50 € + provisions sur charges : 62,81 € + entretien VMC : 1,46 €.

Montant total du loyer : 370,77 € (sous réserve des revalorisations annuelles)

Atelier-logement n°2 (81827)

T2

Surface atelier rez-de-chaussée : 51,70 m²

Surface habitable 1er étage : 53,80 m²

Loyer (avec participation financière de la ville) : 332,29 € + provisions sur charges : 67,26 € + entretien VMC : 1,46 €.

Montant total du loyer : 401,01 € (sous réserve des revalorisations annuelles)

Atelier-logement n°3 (81828)

T2 (annexe de la chapelle de l'Oratoire)

Surface atelier rez-de-chaussée : 43,40 m²

Surface habitable rez-de-chaussée et 1er étage : 72,60 m²

Loyer (avec participation financière de la ville) : 345,92 € + provisions sur charges : 74,93 € + provision entretien chaudière : 6,92 €.

Montant total du loyer : 427,77 € (sous réserve des revalorisations annuelles)

En option : garage ou place de parking

Il est possible d'accompagner la location d'un garage (sous réserve des places disponibles) dans la résidence au tarif de 46 € par mois ou dans une résidence voisine au tarif de 70 € par mois.

En fonction du niveau de ressources, l'aide personnalisée au logement (A.P.L.) pourra être perçue.

Mise à disposition : janvier 2018.

4 – CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Peut candidater tout artiste plasticien professionnel justifiant d'un numéro de SIRET ou étant affilié à la Maison des artistes et domicilié dans l'agglomération clermontoise.

Tout autre statut devra faire l'objet de justificatifs de revenus et sera examiné par la commission de sélection.

La Ville de Clermont-Ferrand invite les artistes sélectionnés à participer activement à la vie

artistique et culturelle locale. Cela passera notamment par l'inscription dans la manifestation annuelle *Les arts en balade* et une proposition dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Les artistes locataires de Bains d'huile pourront être associés à des projets portés par la Ville au niveau local ou international tels que Effervescences, CreArt, des résidences croisées etc.

5 – MODALITÉS DE SÉLECTION

Un comité de sélection examinera l'ensemble des candidatures. Il sera composé de représentants de la Ville de Clermont-Ferrand, de l'Ophis et de professionnels du milieu de l'art.

Le comité sera particulièrement attentif à la formation du candidat, son parcours artistique (expositions, catalogues, collaborations...) et son projet explicité dans la lettre de motivation.

6 – LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre l'ensemble des éléments suivants :

- le **formulaire de candidature à l'attribution d'un atelier-logement** (ci-après) dûment complété et accompagné d'une photo d'identité.
- une **lettre de motivation** présentant le parcours, la situation actuelle et les attendus d'un tel dispositif. Elle pourra également spécifier tout projet ancré dans le territoire que l'atelier pourrait permettre de développer.
- un **C.V. détaillé** comprenant : la formation, les expériences professionnelles, les expositions personnelles et collectives, les bourses et résidences obtenues et les éditions.
- un **portfolio** présentant la démarche de l'artiste accompagnée de visuels (œuvres et vues d'exposition).

L'ensemble des éléments devra être envoyé par voie électronique à :

Ville de Clermont-Ferrand
Direction de la Culture
Fanny Martin
Place de la Bourse
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 42 60 47
fmartin@ville-clermont-ferrand.fr

Date limite d'envoi des candidatures : dimanche 3 septembre 2017.



**FORMULAIRE DE CANDIDATURE
À L'ATTRIBUTION D'UN ATELIER-LOGEMENT
SUR LE SITE BAINS D'HUILE**

1 - ÉTAT CIVIL

Photo d'identité

Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Nom d'artiste (si différent de l'état civil) :

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Téléphone :

Courriel :

Site Internet :

Situation familiale :

2 - SITUATION PROFESSIONNELLE

.....

Numéro de SIRET :

Maison des artistes :

Autres :

3 - DISCIPLINE(S)

.....
.....
.....

4 - FORMATION(S) / DIPLÔME(S)

.....
.....
.....

Classement des ateliers-logements par ordre de préférence :

- Choix n°1 :
- Choix n°2 :
- Choix n°3 :

Je soussigné(e)

Déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions d'attribution des ateliers-logements situés sur le site Bains d'huile au 18 rue de l'Oratoire à Clermont-Ferrand.

Fait à le

Signature :